Baignade : ces 83 plages bretonnes « à éviter »

Eau et Rivières vient de publier son deuxième classement des plages pour la qualité de leur eau. L'association lanceuse d'alerte déconseille 364 plages et estime que 83 sont à éviter.

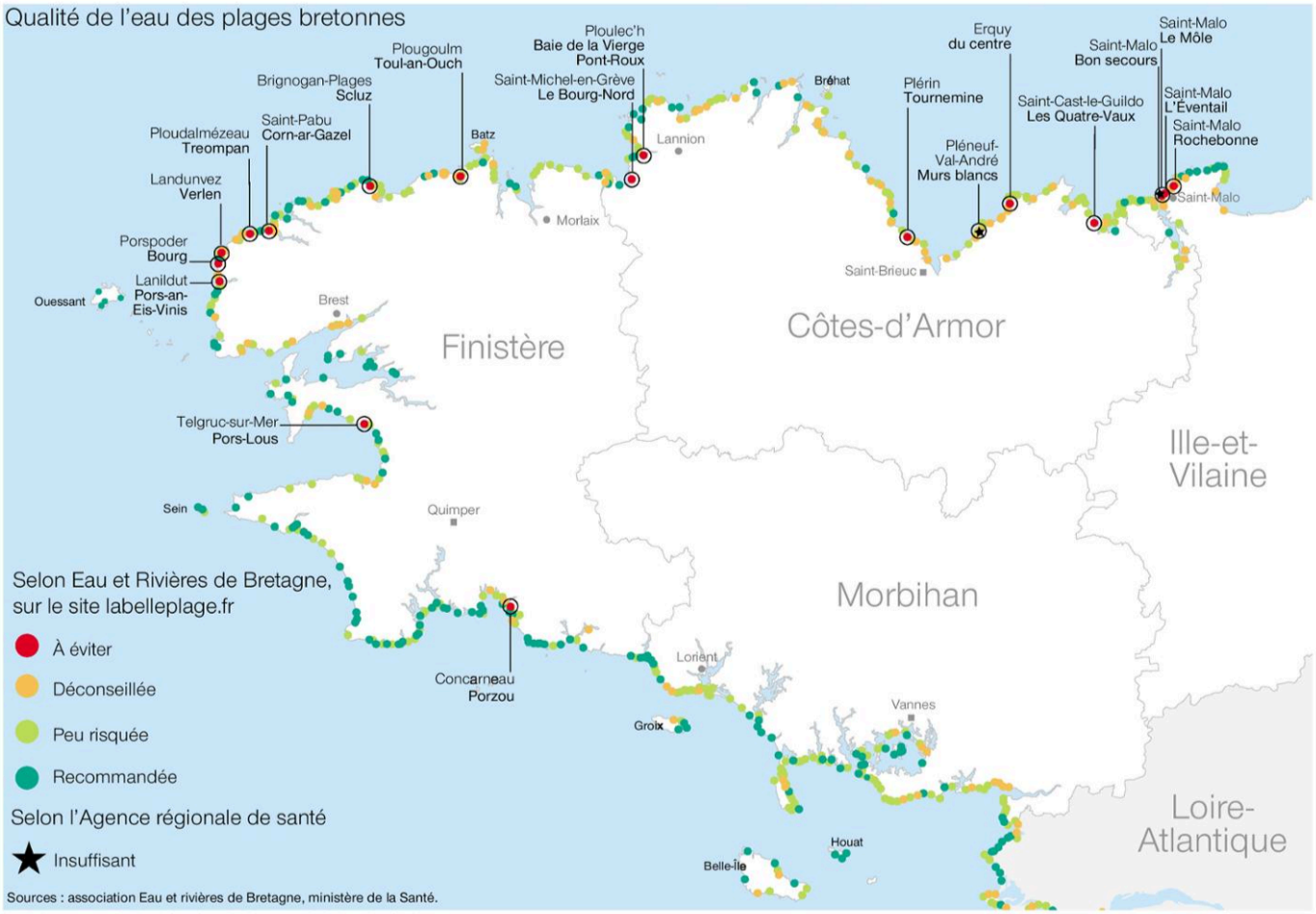

Sources : association Eau et rivières de Bretagne, ministère de la Santé.

Les baigneurs sont-ils bien informés de la mauvaise qualité de l'eau de certaines plages bretonnes, surtout après les grosses pluies ? Le risque de la pollution pour la santé est-il suffisamment pris en compte par les pouvoirs publics ? Poser les questions, c'est un peu agiter le chiffon rouge sous le nez du taureau tant il est vrai que le sujet est au cœur d'un âpre débat entre l'association lanceuse d'alerte Eau et Rivières et l'Agence régionale de santé (ARS), représentante de l'État dans les régions, chargée de surveiller la qualité de l'eau.

En 2023, celle-ci a été contrainte par le tribunal administratif, saisi par l'association, de revoir son classement des eaux de baignade pour 2016-2020. Les juges ont estimé que l'ARS avait écarté à tort les échantillons prélevés lors des périodes de fermeture préventive de plages décidées par les maires avant de grosses pluies risquant de dégrader la qualité des eaux. Pour le rapporteur public, cela conduisait à ne pas prendre en compte les **« pollutions diffuses »** dues aux assainissements non collectifs ou aux problèmes de ruissellement sur les terres agricoles.

« Le classement d'Eau et Rivières ne doit en aucun cas être considéré comme valide et officiel »

Deux ans plus tard, voilà le coup de pied de l'âne. Dans un communiqué, l'ARS juge **« non représentatif de la qualité des eaux de baignade »** le classement des plages bretonnes de Eau et Rivières, publié pour la deuxième année consécutive sur son site labelleplage.fr, deux mois avant celui de l'ARS. **« Dans la mesure où le classement d'Eau et Rivières ne respecte pas la méthode de classement définie au niveau européen, il ne doit en aucun cas être considéré comme un classement valide et officiel des eaux de baignade,** fustige l'Agence régionale de santé qui **« invite la population à consulter le site officiel baignades.santé.gouv.fr pour accéder aux résultats certifiés. »**

Au cœur du désaccord ? L'association déconseille 364 plages bretonnes et estime que 83 sont à éviter sur les quelque 566 sites dont elle a analysé les prélèvements. Elle **« observe une dégradation globale sensible de la qualité des plages littorales »** depuis 2024. L'an dernier, elle jugeait que 21 plages bretonnes étaient à éviter et en déconseillait 88, quand l'ARS n'en interdisait que six dans le Finistère.

« Lorsque le prélèvement est rouge, il faut sortir les gens de l'eau »

Le classement d'Eau et Rivières s'appuie pourtant sur les analyses officielles de l'eau effectuées par l'ARS elle-même et publiées sur le site de l'Agence européenne de l'environnement. Elles sont réalisées pendant l'été (entre quatre et quatorze prélèvements pour chaque plage) et classées selon une directive européenne.

La concentration de deux bactéries fécales est mesurée selon des seuils retenus par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : les entérocoques intestinaux (IE) et l'*Escherichia coli* (EC) très résistante dans le lisier, tous deux responsables de gastro-entérites, d'affections respiratoires et ORL.

Dès lors, pourquoi les classements de l'association et de l'ARS sont-ils si différents ? Parce que les méthodes de classement des données ne sont pas les mêmes. L'ARS en fait un traitement **« statistique calculé à partir des résultats acquis sur quatre années de contrôle : la qualité de l'eau est qualifiée d'excellente, bonne, suffisante ou insuffisante. Pour être conformes aux exigences européennes** [...], rappelle l'ARS, **les eaux de baignade doivent être au moins de qualité suffisante. »**

Mais cette méthode définie par l'Europe a un gros défaut selon Eau et Rivières. **« Elle est trop mathématique et ne prend pas assez en compte les risques sanitaires,** estime Christophe Le Visage, vice-président d'Eau et Rivières. **L'évaluation de la directive européenne dit la même chose que nous : il faut intégrer le risque sanitaire. Nous avons donc construit un indicateur qui consiste à regarder prélèvement par prélèvement : lorsque les concentrations de bactéries sont faibles, il n'y a pas de risques. Lorsque le prélèvement est rouge, il faut faire sortir les gens de l'eau. »**

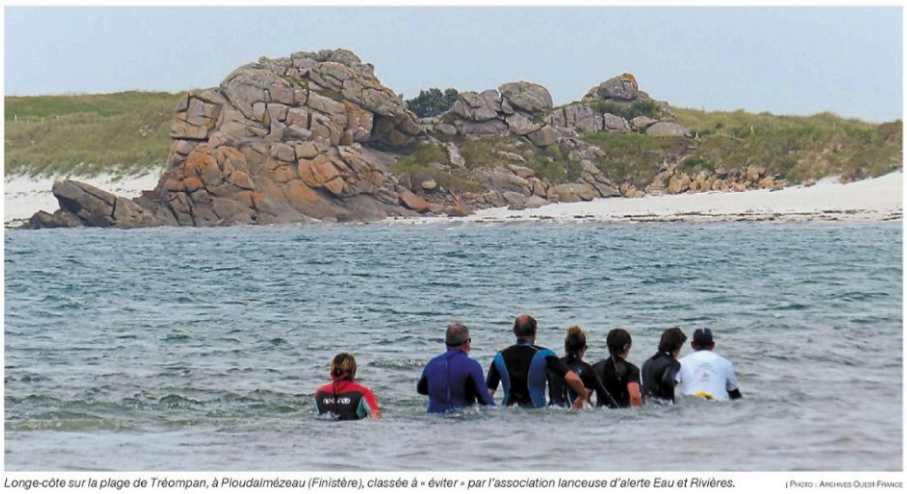

Longe-côte sur la plage de Tréompan, à Ploudalmézeau (Finistère), classée à « éviter » par l'association lanceuse d'alerte Eau et Rivières. | Photo : Archives Ouest-France

« Chaque fois qu'il pleut, je ferme la plage »

Le débat autour du thermomètre (classement) permettrait-il de masquer les causes de la maladie de la Bretagne dont les pollutions littorales sont liées d'une part, aux réseaux d'assainissement souvent vétustes qui, en cas de grosses pluies, laissent échapper les eaux usées dans la mer. Et d'autre part, au ruissellement des eaux des bassins-versants agricoles. **« Des maires nous disent : « Chaque fois qu'il pleut, je ferme la plage. Où est le problème ? »,** raconte Christophe le Visage. **Notre réponse : « Si vous fermez la plage, c'est que vous savez qu'elle sera polluée. »**

Avec son classement des plages bretonnes, qu'elle juge **« complémentaire »** de celui de l'ARS, Eau et Rivières voulait **« montrer l'éléphant dans la pièce »** dès 2024. Un an plus tard ? **« Il est toujours là et personne ne le regarde, mais ça va peut-être venir. Si les élus ne veulent pas, ce sera peut-être la justice. »**

Laetitia JACQ-GALDEANO.

Scannez ce QR code et retrouvez la carte de la qualité de l'eau de toutes les plages de Bretagne, sur Ouest-France. Vous trouverez également notre tableau pour comparer les classements de l'Agence régionale de santé et de Eau et Rivières de Bretagne. | Photo : O-F